



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 11 décembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 5 décembre 2017
Date de publication : 19 décembre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M.
Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-
AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine
NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu
BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-
Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
SERMIER, M. Timothée DRUET

Référence

N° 17.11.12.143

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Cession de terrain à
Monsieur et Madame
GIROD

Secrétaire de séance

Catherine NONNOTTE-
BOUTON

Rapporteur

Sevin KAYI

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
17.11.12.130)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125) ; M. Pascal JOBEZ
(DCM 17.11.12.126) ; Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133) ;
Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

En janvier 2014, la Ville de Dole a été autorisée à lotir un terrain d'environ 23000 m² qu'elle avait acquis un an auparavant au lieu-dit « la Faulx ». Les travaux d'aménagement de cette opération ont été achevés il y a environ un an et demi, situation qui a conduit à la mise sur le marché de dix-huit lots à bâtir.

En mars 2016, le Conseil Municipal a arrêté le prix de vente à 71 €/m² hors taxe, la T.V.A. sur la marge étant de 10,71 €/m². La vente des premiers lots a été ratifiée en juin 2016 et la moitié d'entre eux restent aujourd'hui à commercialiser.

Mi-novembre, Monsieur et Madame GIROD ont manifesté leur intérêt pour l'un des lots restants.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 6 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Monsieur et Madame Alexandre GIROD demeurant à Villette les Dole (39100), 1 bis chemin du Gouffre, du lot n° 10 du lotissement communal « la Faulx », à savoir la parcelle cadastrée section AN n° 513 d'une contenance de 7a 89ca, sise 13 rue Anne Frank,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 56 019,00 € hors taxe, majoré de la TVA sur la marge de 8 450,19 €, soit la somme de 64469,19 € TTC,
- **REQUIERT** de l'acquéreur la signature d'un compromis de vente au plus tard le 20 juin 2018 soumis aux conditions suspensives suivantes :
 - obtention par l'acheteur d'un éventuel crédit auprès de tout établissement prêteur de son choix,
 - détention d'un permis de construire une maison individuelle purgé de tout recours,

- **PRÉCISE** qu'à titre de clause pénale, l'acquéreur sera redevable à la Ville d'une indemnité égale à 10% du prix de vente s'il ne peut régulariser la vente malgré la réalisation des conditions suspensives,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Trésorerie Principale
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- M et Mme Alexandre GIROD – 1 bis chemin du Gouffre – 39100 VILLETTE LES DOLE
- Maître Dominique RUEZ – Notaire– 13 rue Macedonio Melloni – 39100 DOLE

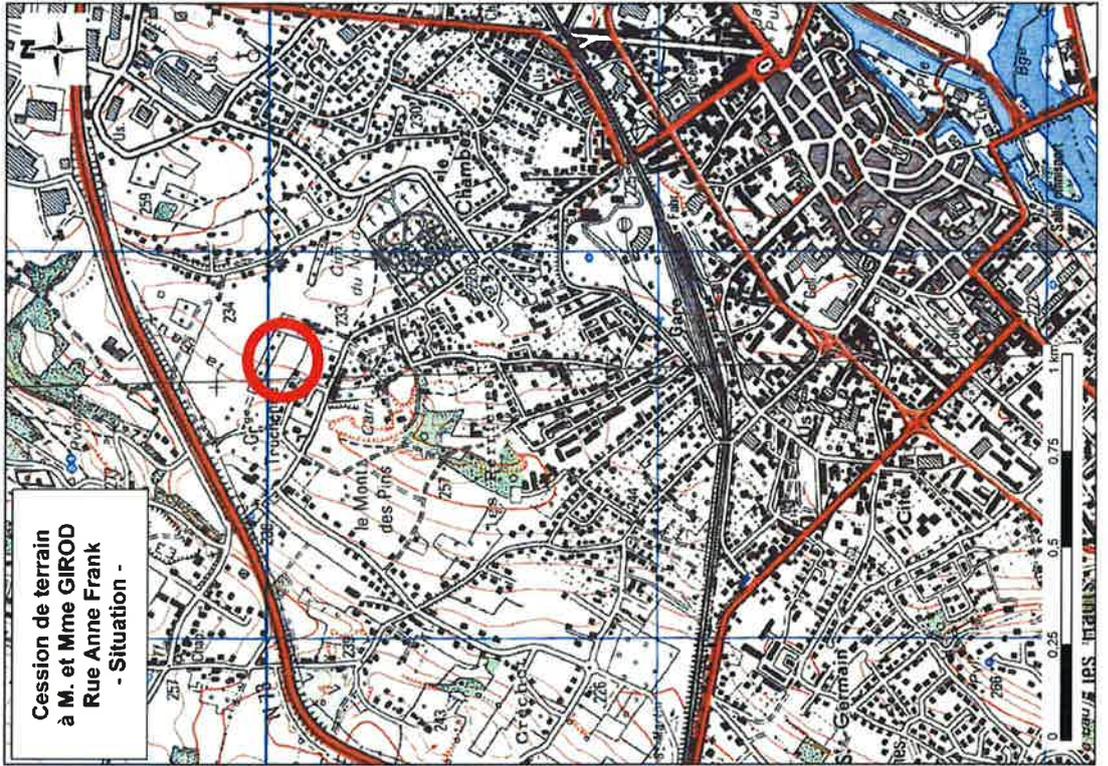
*Fait à Dole, le 11 décembre 2017
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,



Jean-Baptiste GAGNOUX

Cession de terrain à M. et Mme GIROD Rue Anne Franck – Lotissement La Faulx



Lotissement "la Faulx"
Rue Anne Franck